

# DOSSIER DE PRESSE

**29 août 2019**  
**Conférence de presse**

# Rentrée scolaire 2019

**Loiret**

vosre Département

**Contact presse : Cassandre Germain**

[cassandre.germain@loiret.fr](mailto:cassandre.germain@loiret.fr) - 02 38 25 43 93

# SOMMAIRE

---

- I. Lancement d'un budget participatif dédié aux collégiens en faveur de l'environnement
- II. L'initiation des jeunes à la vie citoyenne
- III. L'éducation au cœur de l'action départementale
- IV. Chiffres clés

## Introduction

L'engagement du Département en faveur de l'Education et de la Jeunesse se concrétise par un budget d'environ 62 M d'€, soit une augmentation d'environ 17% par rapport au budget précédent, avec une forte ambition de déployer une politique éducative globale, garante de l'équité des territoires, offrant des conditions de réussite optimales aux jeunes loirétains.

Dans un environnement social en pleine mutation, et dans un contexte financier responsable, le Département a fait le choix d'une nouvelle politique Jeunesse, garante de la solidarité territoriale et de la réussite de tous les jeunes Loirétains. Elle considère la jeunesse comme une ressource et entend prendre en compte la pluralité de ses publics à travers des thématiques transversales.

Le Département du Loiret s'apprête à lancer un budget participatif concernant des installations sur le territoire, à visée environnementale. Nouveauté cette année, ce sera aux collégiens de proposer des idées d'aménagements. Le Département lance dès la rentrée un budget participatif de 80 000 € permettant aux collégiens de proposer des aménagements sur le territoire du Loiret afin de protéger notre planète. Tous les Loirétains seront ensuite invités à voter pour les propositions qu'ils jugent les plus pertinentes. La jeunesse aux commandes !

Le Département du Loiret met également en place un nouveau dispositif de parcours citoyen à destination des collégiens. Ces parcours permettront aux jeunes Loirétains, par leurs engagements personnels, de prendre conscience de leur statut de citoyen en devenir, de leurs droits et devoirs. L'objectif est d'inciter la jeunesse loirétaine à s'engager et à comprendre les enjeux de la citoyenneté.

En parallèle, en fin d'année dernière, le Loiret a réalisé, en partenariat avec la CAF, l'Etat, la Région et la MSA, un diagnostic départemental jeunesse, afin de mieux appréhender les besoins et les attentes des jeunes (6 à 30 ans) du département sur différents aspects (accès à la culture et sport, accès à l'autonomie, loisirs, scolarité, logement etc.). Le Département exprime ainsi une volonté forte d'améliorer les conditions de réussite des jeunes et de les accompagner dans leur apprentissage de la citoyenneté. Les résultats de ce diagnostic serviront de repère pour les actions Jeunesse à déployer sur le territoire.

Enfin, le Département entreprend la construction de nouveaux collèges à Orléans, Dadonville et Pithiviers. D'une part, au vu de la capacité d'accueil et des contraintes techniques et fonctionnelles du collège Denis Poisson de Pithiviers, le Département, en concertation avec les communes de Pithiviers et Dadonville, mais aussi avec la Communauté de communes du pithiverais, a décidé de construire deux nouvelles entités (Pithiviers et Dadonville). L'objectif étant d'adapter les besoins sur l'ensemble du territoire et offrir aux collégiens des conditions modernes d'enseignement. D'autre part, la construction du collège Orléans Nord-Est, liée au projet de construction d'un gymnase et d'une salle polyvalente, avec la Ville d'Orléans. D'une capacité d'accueil de 664 élèves, le collège sera construit le long de l'avenue des Droits de l'Homme sur un terrain de plus de 22 000 m<sup>2</sup>. Le collège ouvrira ses portes à la rentrée scolaire 2020.



## I. Lancement d'un budget participatif dédié aux collégiens en faveur de l'environnement

Le Département souhaite renforcer et valoriser la participation des collégiens pour la préservation de la planète, afin de les inciter à devenir acteurs de leur territoire. C'est pourquoi la collectivité a décidé de proposer aux collégiens, via une plateforme citoyenne, un budget participatif. Chaque collège sera sollicité et libre de participer à l'opération.

Les aménagements proposés par les collégiens devront être en faveur de l'environnement et pourront être réalisés dans leurs collèges, mais également dans leurs rues, communes, parcs, etc. Ils choisissent le projet et le territoire de réalisation.

Les aménagements devront rentrer dans les catégories suivantes :

- Air
- Eau
- Energie
- Déplacements
- Émission gaz à effet de serre
- Mobilité
- Biodiversité
- Économie circulaire

À travers ce dispositif, l'objectif est également de sensibiliser les jeunes à l'environnement. Ce sont ensuite tous les Loirétains qui seront amenés à voter parmi les propositions.

### Un processus de démocratie locale en 4 étapes



#### Les collégiens proposent

Du 2 septembre au 31 décembre 2019, chaque collégien propose sur [atelierdevosidees.loiret.fr](http://atelierdevosidees.loiret.fr) son ou ses idée(s) afin d'améliorer le territoire.



#### Un jury étudie les projets

De janvier à février, le jury étudie et présélectionne les idées qui deviendront des projets.



#### Les Loirétains votent

Du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2020, tous les Loirétains pourront voter sur [atelierdevosidees.loiret.fr](http://atelierdevosidees.loiret.fr).



#### Le Loiret réalise

En 2020, le Département réalisera et financera les projets retenus pour un montant total d'investissement de 80 000 €.



## II. L'initiation des jeunes à la vie citoyenne

Dans le cadre de sa nouvelle politique *Agir pour nos jeunes*, le Département du Loiret a mis en place un nouveau dispositif inédit de **parcours citoyen** à destination des collégiens. Ces parcours permettront aux jeunes Loirétains, par leurs engagements personnels, de prendre conscience de leur statut de citoyen en devenir, de leurs droits et devoirs. L'objectif est d'inciter la jeunesse loirétaine à s'engager et à comprendre les enjeux de la citoyenneté.

Il sera proposé aux collégiens, du 28 au 31 octobre, durant les vacances de la Toussaint 2019, un séjour de 4 jours dans le Loiret et dans la Meuse sur les traces des Premières et Seconde Guerres Mondiales. Quatre jours de témoignages et d'expériences fortes, sur le thème de la mémoire et de l'Histoire, réalisés en partenariat avec ces deux départements. Ce parcours aidera les jeunes collégiens de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> qui souhaiteraient relever le défi du Concours National de la Résistance et de la Déportation. Les jeunes seront choisis selon des critères d'équité sociale et géographique, sur propositions des associations, mairies et collèges.

*Eurovia Orléans et Montargis* a permis ce projet grâce à son engagement vis à vis de la jeunesse Loirétaine en prenant à sa charge la prestation d'accompagnement et de transport des enfants à hauteur de 16 000 euros.

### À propos de la politique *Agir pour nos jeunes*

Lors de la session d'octobre 2018, le Département du Loiret a adopté une nouvelle politique départementale en faveur de la Jeunesse, intitulée *Agir pour nos jeunes*. Elle se veut visible, concertée et en cohérence avec les besoins des jeunes, et des collégiens en particulier.

À travers cette nouvelle politique, le Loiret prend 2 engagements forts :

#### 1. Favoriser la réussite éducative des jeunes

La réussite de la jeunesse est l'affaire de tous, et notamment de tous les acteurs qui participent à l'acte d'éducation.

La politique *Agir pour nos jeunes* intègre une nouvelle politique publique départementale en faveur de la réussite éducative, à destination des jeunes et de leur famille. L'objectif est de créer des itinéraires éducatifs responsables afin de lutter contre le décrochage scolaire et favoriser l'orientation choisie des jeunes et des familles.

Quelques actions phares :

- Une action renouvelée cette année « Décroche ton stage 3<sup>ème</sup> » sur le site internet [stages3e.loiret.fr](http://stages3e.loiret.fr) afin de compléter les actions d'orientation existantes menées par les partenaires éducatifs (Education Nationale, ONISEP, CRIJ, collèges...). Les offres de stages couvrent l'ensemble du territoire loirétain, en particulier les zones rurales.
- Un nouvel engagement pour lutter contre le décrochage scolaire des moins de 16 ans : un dépliant d'information aux familles a été créé, en partenariat avec l'Education Nationale et les acteurs spécialisés dans le domaine de l'orientation. Ce dépliant a vocation à faciliter le repérage du décrochage chez leurs enfants, et à trouver les bons interlocuteurs sur le territoire.

#### 2. Développer l'engagement citoyen

Pour chaque marqueur traditionnel de l'engagement (participation électorale, participation bénévole dans des associations...), la jeunesse apparaît sensiblement en retrait par rapport au reste de la population. Des actions sont mises en œuvre pour encourager, valoriser et

reconnaitre l'engagement citoyen des jeunes Loirétains, comme par exemple, le parcours citoyen.

Le Département poursuit son intervention en direction des associations et des initiatives lancées par des acteurs institutionnels en faveur des jeunes. Des appels à projets (AP) sont lancés, afin de bénéficier d'un soutien financier.

### **... portés par les jeunes**

L'objectif est de soutenir et accompagner les jeunes Loirétains dans leurs projets et initiatives.

Le Département est actuellement engagé avec la CAF et la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports, à travers un Appel à Projets Jeunes 45.

### **... portés par les associations**

En 2019, les acteurs associatifs, qui mènent des actions en faveur de la jeunesse, peuvent proposer des actions précises à travers deux thématiques :

- garantir les conditions de réussite des jeunes Loirétains
- développer l'engagement citoyen

Ainsi, par exemple, le Département du Loiret soutient financièrement à hauteur de 45 000 € le Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ) pour la réalisation d'actions locales. Parmi elles, l'*Info Truck*, sillonnera le Loiret afin d'aller à la rencontre des jeunes et leur faciliter l'accès à l'information (études, métiers, jobs, vie pratique, etc.).

### **... portés par les collectivités territoriales**

Le Département souhaite mettre à disposition des collectivités territoriales son expertise éducative, et solliciter et soutenir les actions sur les différents territoires.

Depuis novembre 2018, des Appels à Initiative Locale (AIL) sont lancés. Ainsi, le Département fixe un cadre d'action commun sur le territoire et permet de susciter de nouvelles initiatives locales. Le Loiret élargit également son périmètre d'intervention territoriale dans le domaine de la jeunesse, en particulier dans les zones rurales.

À titre d'exemple, le Département du Loiret a soutenu le Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais pour son salon Jobs d'été et alternance, qui a eu lieu le 10 avril dernier, à hauteur de 1 500 € (soit plus de 50% du coût total de l'opération). L'objectif était de faciliter l'embauche des jeunes sur contrats saisonniers estivaux, ainsi que sur des contrats d'alternance. L'organisation d'un salon des jobs d'été et de l'alternance permet de faciliter les rencontres entre les jeunes et des employeurs potentiels. Approcher les entreprises, en découvrir les codes, acquérir une expérience professionnelle mais aussi percevoir une rémunération sont autant d'enjeux essentiels pour des jeunes qui gagnent en autonomie. Ce forum est organisé en partenariat avec Pôle Emploi, l'antenne de la Mission Locale, l'antenne de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et les entreprises locales.

### III. L'éducation au cœur de l'action départementale

Des travaux d'entretien tout l'été, des restaurants scolaires de qualité... Malgré un contexte économique difficile, l'effort du Département du Loiret reste constant en matière de politique éducative. L'ambition de la collectivité est de déployer une politique éducative garante de l'équité des territoires en proposant de meilleures conditions d'enseignement et de vie aux collégiens.

#### Des investissements conséquents pour une vie collégienne de qualité

##### ❖ Un PPI qui se poursuit

Le Département poursuit des investissements conséquents afin d'adapter les besoins sur l'ensemble du territoire, pour un montant d'environ **100 M€ sur 5 ans**, en offrant des conditions optimales d'accueil et d'enseignement tout en répondant à l'évolution démographique locale analysée et suivie au titre de la sectorisation.

##### Deux projets du projet de mandat achevés

Après les travaux d'extension de la demi-pension du collège de Poilly-Lez-Gien réceptionnés en août 2016, c'est un autre projet du projet de mandat qui s'est achevé en décembre 2018: **la restructuration de la demi-pension du collège de La Ferté.**

##### Les projets en phase de conception et de travaux

- ✓ La construction du collège d'Orléans Nord-Est avec une livraison pour la rentrée scolaire 2020 : il accueillera un effectif théorique de 600 élèves, une SEGPA de 64 élèves ainsi qu'un internat de 40 places. L'ouverture du nouvel établissement s'accompagnera de la fermeture en parallèle du collège Jean Rostand. Les travaux ont débuté en avril. La livraison est prévue pour la rentrée de septembre 2020. Le collège prend part au projet d'opération unique de construction d'un collège, d'un gymnase et d'une salle polyvalente au nord-est d'Orléans, menée par le Loiret et la Ville d'Orléans. Une convention signée entre les deux collectivités désigne le Loiret comme maître d'ouvrage des trois équipements. Ainsi, le Département a intégré dans son programme les besoins spécifiques de la Ville d'Orléans pour le gymnase et la salle polyvalente, qui ne devraient ouvrir que mi-octobre 2020.
- ✓ La restructuration de la demi-pension du collège de Beaugency dont la livraison interviendra à la rentrée scolaire 2020. Les travaux ont débuté en juillet. La demi-pension étant reconstruite en lieu et place de l'actuelle, une demi-pension provisoire sera installée pour toute la durée des travaux.

##### Les projets en concours de maîtrise d'œuvre

- ✓ L'extension/restructuration du collège de Tigry, pour une capacité théorique de 600 élèves contre 500 aujourd'hui, pour une livraison en septembre 2022.

**Un dépôt du permis de construire est programmé en novembre 2019. Les travaux devraient se dérouler entre juin 2020 et septembre 2022 en site occupé.**

- ✓ La construction simultanée de 2 collèges sur le secteur de Pithiviers d'une capacité théorique de 600 élèves et une SEGPA de 64 élèves chacun, ce en remplacement de l'actuel collège Denis Poisson, pour septembre 2021. Un des collèges sera reconstruit en partie sud de l'emprise actuelle du collège Denis Poisson, le 2<sup>nd</sup> sera construit sur la commune de Dadonville. Une procédure d'expropriation doit être menée pour acquérir les terrains sur la commune de Dadonville. Le titulaire du marché « conception, réalisation » sera désigné en septembre 2019.

## Les projets en phase d'études

- ✓ Des démarches sont engagées avec la commune de St Jean de la Ruelle en vue de reconstruire le collège André Malraux.

## De nouveaux engagements afin de promouvoir l'égalité des droits et des chances : l'ouverture de trois classes ULIS en 2019

L'engagement départemental se traduit en outre par l'ouverture de 3 nouvelles classes ULIS en septembre 2019 : Château Renard, Cléry saint André et Saran.

## La sectorisation, un levier pour optimiser l'accueil des collégiens

La sectorisation des collèges relève de la compétence des départements. La hausse des effectifs se poursuit dans le Département.

À la rentrée 2019 - 2020, les collèges publics accueillent 31 500 collégiens, soit environ 470 collégiens de plus que l'année précédente, soit plus d'un demi- collège.

Dans ce contexte de hausse continue des effectifs, des modifications de la sectorisation concerneront 3 secteurs du Département dès la rentrée scolaire 2019-2020 (agglomération montargoise, collège Jean Joudiou, collège André Chêne).

Afin d'être au plus près des besoins, le Département mène actuellement des études de sectorisation...) sur plusieurs territoires.

## Sécurité : une priorité de tous les instants

Face aux événements tragiques du 13 novembre 2015, le Département du Loiret, en lien avec ses partenaires a immédiatement engagé des travaux afin d'accroître la sécurité de ses usagers et des agents.

Tous les collèges ont fait l'objet de travaux de sécurisation. La solution personnalisée, concertée avec les établissements, se poursuit selon une programmation fondée sur une cartographie des risques.

## La promotion d'une restauration scolaire de qualité

Le Département, les établissements publics locaux d'enseignement, se sont toujours attachés à veiller à la qualité des repas, à rechercher la satisfaction des usagers. Le Département souhaiterait aujourd'hui franchir une autre marche, par **l'élaboration d'un Plan Alimentaire Territorialisé (PAT), dans le cadre d'une démarche volontaire, avec les établissements.**

Le PAT est un dispositif national relevant du ministère de l'agriculture, avec une déclinaison territoriale.

Le Département a d'ores et déjà conduit des actions :

1. L'adhésion du Département à Restau'Co, un réseau d'animation et de valorisation de la restauration collective, qui permet de :
  - bénéficier d'un nouvel outil pour assurer le plan alimentaire et ainsi établir leurs trames de menus. Ce nouvel outil répond à un besoin régulièrement exprimé par les chefs cuisiniers
  - professionnaliser les chefs de cuisine avec des formations



## 2. Développement des circuits courts et de l'offre locale

En lien avec le partenariat avec la Chambre de l'Agriculture, 5 collèges vont expérimenter l'outil Approlocal. Cet outil permet aux producteurs de mettre à disposition des consommateurs leurs produits (quantité et prix sont indiqués). Le consommateur peut alors passer commande via l'outil.

En parallèle, 5 autres établissements vont tester la mise en relation directe avec les producteurs locaux : une étude des besoins est réalisée (type de produit et quantité) il s'agit ensuite de mettre en relation les établissements avec les producteurs en capacité de répondre à la demande.

Dans une démarche d'optimisation des coûts visant à l'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers, le Département du Loiret a conclu une convention avec la Ville d'Orléans pour restaurer 12 collèges du Loiret. Cette nouvelle délégation vise plusieurs points essentiels : le recours à des produits issus des circuits de proximité, le respect de la saisonnalité, le soutien à la structuration de filières agricoles locales, l'optimisation des coûts et la prise en compte du développement durable.

## 3. La Démarche « Mon Restau Responsable »

La Démarche « Mon Restau Responsable », soutenue par le Département via l'engagement du collège d'Ingré, consiste notamment à autoévaluer un restaurant scolaire. Le restaurant décide de ses engagements, il progresse à son rythme en vue d'obtenir la garantie Mon Restau Responsable® en faisant participer tous les acteurs. Le restaurant bénéficie alors du logo "Ici, Mon Restau Responsable s'engage".

Plusieurs thèmes d'engagement sont possibles : les éco-gestes (gaspillage alimentaire, économies d'eau et d'énergie, produits d'entretien,..), l'assiette responsable (produits locaux), le bien-être des convives (qualité nutritionnelle, ...)

Cette démarche du collège d'Ingré pourrait par la suite servir de modèle à d'autres collèges, faciliter la mise en synergie des savoir-faire des chefs cuisiniers, favoriser la création d'un réseau de collèges « Mon Restau Responsable ».

## **D'importants travaux réalisés pour offrir un service de qualité**

Répartis dans les collèges publics, les agents départementaux travaillent quotidiennement pour offrir aux élèves les meilleures conditions d'accueil.

Le Département s'investit pour améliorer leurs conditions de travail en procédant à l'acquisition de divers équipements ergonomiques et en leur dispensant des formations.

Dans cette dynamique, de nombreuses laveries ont été aménagées cet été : Charles Rivière, Desvergues (Bellegarde), Victor Hugo (Puisseaux), Max Jacob (Saint Jean de la Ruelle), Clos Ferbois (Jargeau). Les travaux représentent une enveloppe totale de plus de 300 000 €.

## **Le développement des usages numériques**

100 % des collèges sont raccordés au Très Haut Débit et disposent d'une connexion WiFi. La couverture des espaces pédagogiques est en cours de déploiement

La maintenance informatique est prise en charge par le Département pour les 57 collèges publics.

Le Département alloue une dotation informatique aux collèges adaptés aux projets pédagogiques.

⇒ Budget 2019 : plus de 1,4 M€ pour le renouvellement des équipements et la maintenance informatique

### **Un effort constant est maintenu en faveur des collèges privés**

Le Département maintient ses efforts financiers en faveur des collèges privés :

- ✓ 3,3 M €, c'est l'enveloppe forfait externat consacré aux collèges privés au titre du BP 2019
- ✓ Une aide facultative, l'aide à la restauration scolaire : 1 € par repas

Depuis 2009, le Département verse une participation aux frais de repas des collégiens du secteur privé.

Cette aide, fixée à 1 €/repas, est versée par trimestre directement aux OGEC (organismes de gestion des établissements catholiques d'enseignement) dans le cadre d'un conventionnement.

⇒ **480 000 €**, c'est le budget voté pour l'aide à la restauration scolaire

## IV. Chiffres clés

- **80 000 €** : montant alloué au budget participatif
- **61,9 M €** : budget consacré par le Département à l'Education en 2019, dont :
  - **23,6 M €** en fonctionnement
  - **38,2 M €** en investissement
- **625 000 €** : budget consacré par le Département à la Jeunesse en 2019
- **31 500** : nombre de collégiens publics pour l'année 2019 – 2020
- **4 550** : nombre de collégiens privés pour l'année 2019 – 2020
- **545** : nombre d'agents départementaux dans les collèges publics
- **57** : nombre de collèges publics dans le Loiret
- **12** : nombre de collèges privés dans le Loiret



Département du Loiret  
45945 Orléans  
Téléphone 02 38 25 45 45  
[loiret@loiret.fr](mailto:loiret@loiret.fr) • [www.loiret.fr](http://www.loiret.fr)